

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS :	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 25.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste Compte de chèques postaux IV b 426		

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES A L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL.

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES
suissees 30 centimes, offres et demandes de places 20 centimes la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance.

La baisse des prix et des salaires

L'économie universelle est en panne. On a quelque peine à en discerner les raisons. Les experts, point unanimes, en proposent deux: le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché, c'est-à-dire surproduction et sous-consommation, probablement les deux simultanément, et l'inégale répartition de l'or. Mais, quelle que soit en fait la cause réelle, il est une chose certaine, c'est que la crise se prolonge.

Intolérable à la longue, cette crise engendre déjà chez les peuples les plus atteints des accès de mauvaise humeur et propage dans le monde entier l'insubordination. Les pronunciamentos épidémiques de l'Amérique latine et du Portugal, les révoltes de l'Inde et de l'Égypte, les grèves d'Espagne et d'Australie, les élections allemandes ou polonaises n'en sont que les principales manifestations. La guerre, qui devait être la dernière, revient sur le tapis douze ans après sa conclusion. Il faut que le monde soit bien malade pour que sa mentalité se soit à ce point retournée.

C'est parce qu'ils sentent qu'il faut tenter quelque chose que certains gouvernements, appuyés sur les conseils de leurs Conseils économiques, se sont décidés à une expérience ou à une tentative, comme on voudra. Si l'humanité souffre, à divers degrés, du chômage, ceci ne signifie nullement qu'il n'y ait plus de travail sur la terre, mais seulement qu'il y en a moins. La bonne politique serait de s'organiser de manière à en obtenir. Le peut-on?

Les peuples industriels de l'Occident, en particulier, peuvent-ils retrouver du travail? La baisse, souvent phénoménale, des matières premières devrait le leur permettre. En réalité, cette baisse apparaît peu. Comme l'expose le Bureau de statistiques de l'Union suisse des sociétés de consommation, par la plume de son chef, M. Handschin, qui examine plus particulièrement, il est vrai, la marge entre les prix de gros et les prix de détail en Suisse, la relation insuffisante de ceux-ci à ceux-là dans la pratique tient compte des facteurs de frais généraux d'exploitation, des tarifs douaniers, des transports. De toutes façons, un pays « fermé » et situé loin de la mer et du frêt bon marché, comme le nôtre, ne peut avoir le bénéfice d'une répercussion immédiate et sensible des avilissements de prix des matières exotiques.

Mais fermons cette parenthèse et revenons à cette possibilité de participation, pour les nations plus hardies, à la moindre activité — il ne s'agit point, en effet, de chômage général — qui caractérise notre époque. La baisse des matières premières s'étant avérée incapable de remettre la machinerie en marche, il faut demander à la main-d'œuvre, dont le coût est, depuis la guerre, prépondérant dans les prix de revient des produits, de renoncer à une fraction de son salaire. Demande osée dans un temps où le mécontentement gronde sourdement. Exigence tout de même imposée non seulement par des dictatures, comme c'est le cas pour l'Italie, par exemple,

mais par des démocraties également: l'Allemagne en est une illustration.

La manœuvre qui s'exprime par des réductions moyennes de 5 à 10 % des salaires et des traitements, sans parler des extrêmes de 25 et 35 % en Italie sur les gros appointements, suffira-t-elle, avec les diminutions correspondantes du prix des manufacturés, pour apporter des commandes aux industriels et du travail aux ouvriers qui s'y sont prêtés? Il est encore trop tôt pour répondre. Il faut attendre quelque temps pour lire sur les statistiques mensuelles une modification de la situation, surtout une différence avec les conditions des pays qui n'ont pas voulu suivre dans cette voie. A priori, rien ne s'oppose à une discrimination en faveur des Etats novateurs. La fortune sourit aux audacieux. Le bénéfice d'une activité revivifiée devrait compenser la réduction plus ou moins volontaire des salaires.

Toutefois, jamais des gouvernements, plus compréhensifs de la morale sociale depuis la grande épreuve de 1914, n'auraient risqué d'amener les ouvriers à composer de telle sorte, s'ils n'avaient, du même coup, déterminé des diminutions de prix parallèles dans le commerce de détail, d'alimentation en premier lieu. Ici, donc, au risque de mécontenter une nouvelle fraction de la population, encore une obligation et sans l'avantage d'une compensation immédiate. Car la femme de l'ouvrier retrouve dans la réduction des dépenses courantes la réduction des recettes qui constituent la paie de son mari, mais le détaillant, bridé par l'interférence des tarifs de transport, parfois étranger, donc intangible, et des tarifs de douane, comme nous l'avons indiqué plus haut, ne saurait s'adapter à la situation qu'on lui fait sans transformer son organisation et le roulement de ses stocks. Pour être juste, nous devrions ajouter qu'il ne pourrait effectivement se mettre en accord avec les sacrifices de la communauté qu'en exigeant de ses autorités des pratiques plus libérales à l'imposition des marchandises primaires de l'étranger. Mais alors, où les Etats, diminués dans leurs principales ressources fiscales, souvent, prendraient-ils les fonds que réclame leur politique sociale?

N'allons pas si loin. Demandons-nous simplement si le geste de l'Allemagne et de l'Italie, principalement, que la Grande Bretagne, la Belgique et même les Etats-Unis, le pays des hauts salaires pourtant, s'apprentent à imiter, ne va pas exercer, au cas d'un succès, incontrôlable par ailleurs jusqu'à présent, un effet de répulsion sur les économies nationales restées en dehors du mouvement. Le *Journal des Associations patronales suisses* n'est certainement pas en odeur de sainteté auprès des ouvriers. Son raisonnement ne fait, toutefois, que saisir une pensée qui court le monde. « L'abaissement du niveau de la vie, écrivait-il récemment, qui s'opère dans certains pays concurrents dont les frais de production sont déjà inférieurs aux nôtres, en Allemagne en particulier, pourrait bien contraindre les travailleurs d'autres pays à suivre cette voie, si dure soit-elle du point de vue purement social. L'al-

(Voir suite page 11).

L'œuvre de réorganisation devant l'opinion publique

On adresse à la P. S. M. des milieux informés de l'industrie horlogère l'article suivant qui complète très heureusement le rapport de la Chambre suisse de l'horlogerie qui vient d'être publié.

Le Conseil national vient d'entendre trois appels successifs à l'Etat pour lui demander de secourir l'horlogerie. En face de ces appels, et avant d'en discuter, il peut être utile de voir ce que notre industrie a fait par ses propres moyens. Toutes les associations horlogères travaillent à la réorganisation. Si, jusqu'à ce jour, elles ne sont pas arrivées encore à concilier tous les intérêts particuliers, elles n'ont cependant pas perdu de vue l'intérêt général, bien au contraire.

La complexité du problème, nous l'avons déjà dit, ne permet pas la taille à coups de hache. Car déjà, le tout premier pas vers le perfectionnement de l'organisme s'est révélé difficile à l'extrême. Le régime des conventions, en effet, qui est si copieusement critiqué, n'a pas donné la satisfaction qu'on en attendait; il faut le reconnaître. Seulement, c'est un pas dont il importe de ne pas mésestimer le bénéfice. C'est le seul qui soit apte à donner un résultat, parce qu'il permet la prise de contact et la discussion avec la partie adverse. Sans convention, les ponts sont coupés et les pourparlers impossibles.

Quand des éclats de voix résonnent à nos tribunes parlementaires ou que des critiques s'extériorisent dans les colonnes des journaux ou ailleurs, se représente-t-on bien la tâche des hommes qu'on attaque? A ceux qui entendent des postulats ou des motions, ou qui lisent des critiques, il est à conseiller d'ouvrir leur montre et de se dire qu'à chacune des pièces qui la composent, depuis la plus importante à la plus infime, correspond une branche d'industrie qui s'est constituée en groupement professionnel pour défendre ses intérêts et pour participer à la réorganisation. Et qu'avec cette branche-là, tout aussi bien qu'avec sa voisine, il importe de discuter, parce que son intérêt particulier doit être sauvegardé, en même temps que doivent être défendus parallèlement les intérêts de toutes les autres branches, comme aussi, et par-dessus tout, l'intérêt général. Ces intérêts particuliers étant souvent divergents, voire opposés, on comprendra quel jeu d'échecs compliqué représente le travail de réorganisation. Et l'on comprendra également que des interventions intempestives ou inopportunes sont susceptibles d'engendrer le gâchis, sinon même de démolir ce qui a été édifié avec tant de soucis et de peines.

Le régime des conventions entre les divers groupements horlogers a un peu plus d'un an d'existence. Malgré les imperfections du début, inévitables dans un domaine aussi complexe, ces conventions ont rendu des services. Comme elles arrivent à échéance, une commission a été nommée qui doit étudier leur révision et préparer des propositions pour les perfectionnements reconnus indispensables. Le plan de renouvellement est bien établi, le travail y relatif étant par ailleurs strictement limité dans le temps, puisque les conventions devaient être dénoncées le 31 décembre écoulé pour le 31 mars prochain.

Quant à la question du chablonnage qui préoccupe tout le pays horloger, il est un danger pour tous. Chacun s'en rend compte. C'est même être gravement dans l'erreur que de dire que les grandes fabriques à marques ne sont pas touchées. La convention y relative a pourtant été un cran d'arrêt pour les maisons contingentées. L'augmentation constatée est le fait de la dissidence restée en dehors de la holding. L'intérêt général de l'horlogerie est l'affiliation au

On cherche, pour entrée à convenir,

Technicien-Horloger

de première force, intelligent, homme d'initiative, parfaitement au courant de la fabrication la plus soignée, très habile de ses doigts, capable d'assumer avec succès les charges d'un poste central dans grande manufacture d'horlogerie. On donnera la préférence à technicien diplômé âgé d'au moins 30 ans. Participation aux bénéfices non exclue.

Ecrire de manière détaillée en joignant copies de certificats et si possible copie de certificat psychotechnique, sous chiffre B 23366 U à Publicitas Bienne.

Filières en saphir et diamant. Meules en saphir, limes saphir et rubis. Outils en diamant de tous genres. Retailage, réparations. Pierres boussoles saphir, rubis, vermeil, agate, pour compteurs électr., etc. Pierres de grand'moyennes. Tous genres de pierres d'après modèle. Meules « India » et « Aloxit », etc.

Filières en acier à tirer. 321-2 U

Pierres d'horlogerie rebuts pour exportation.

Antoine VOGEL, Pieterlen (près Bienne)

OFFICE FIDUCIAIRE

DR F. SCHEURER & CIE

NEUEVILLE
Tél. 46

76-2 N

NEUCHÂTEL
Tél. 4.19

FABRIQUE DE RESSORTS

Exportation. 29-1 C Temple allemand 91, 93, 95

Spécialité :



LA CHAUX-DE-FONDS

Ressorts soignés

Téléphone 24.40

V. GEISER & FILS

UNIVERSO

S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
FOURNIT AVANTAGEUSEMENT
AIGUILLES

pour Montres de poche, Bracelets, Boutonnieres, Jouets, Pendules, Pendulettes, Réveils, Compteurs, Boussoles, Manomètres, Baromètres, Polymètres, Curvimètres, Tachymètres, etc. à tous autres appareils de mesure en toutes formes et toutes grandeurs.

INSTALLATION SPÉCIALE

pour Découpages de tous articles de fournitures en série soit : Brides-Crochets pour Ressorts de Barillet-Masses, etc., etc. Tours d'Heures appliques pour Cadrons métal.

QUALITÉS

Depuis l'article le plus soigné au plus ordinaire.

PRIX

Conditions spéciales peuvent être convenues pour grandes séries

Choix immense & Qualité supérieure à Prix égal.

* CATALOGUE À DISPOSITION *

Grand comptant

Tous lots de montres, mouvements ou boîtes sont achetés.

Offres uniquement avec prix et détails à adresser sous chiffre P 2002 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Espagne

Fabricants Suisses désireux de travailler le marché espagnol, trouveraient représentant bien introduit auprès de la clientèle de gros.

Références de premier ordre à disposition.

Offres sous chiffre P 2393 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

FABRICANT sérieux et bien organisé

avec 17 ouvriers, demande à entrer en relations d'affaires, pour commencement de l'année, pour livraison ou terminage de mouvements, dans les genres sous mentionnés:

8 3/4 lig. 18/12, 8 3/4 lig. 15 1/2/12, 7 3/4, 5 1/4, 4 1/4 lig. Peseux, 3 3/4 lig. Fontainemelon.

Echantillons à disposition.

Travail soigné.

Faire offres sous chiffre P 2379 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Ancienne et importante fabrique

ayant outillage moderne

faisant ses propres ébauches depuis 5 1/4 à 17 lignes en qualité courante et soignée (36 calibres) et possédant

Organisation de VENTE mondiale

désire entrer en pourparlers avec d'autres fabriques ou comptoirs sérieux en vue de rationaliser son exploitation.

Faire offres s. chiffre P 2403 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Représentation

Maison spécialisée dans la fabrication des mouvements ancre, depuis 4 1/4 à 13 lig., cherche représentant sérieux et actif et bien introduit auprès des Grossistes. Les offres faites par des Maisons s'occupant d'achats et ventes seront prises en considération.

Adresser offres sous chiffre P 2009 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie terminant la montre cherche

employé supérieur

sérieux et débrouillard, capable de diriger la partie commerciale, excellent calculateur, connaissances approfondies des langues allemande et française et si possible de l'anglais. Préférence est donnée à suisse allemand.

Il s'agit d'un poste stable et bien rétribué et seules les personnes disposant des capacités précitées seront prises en considération. Inutile de faire offres sans preuves d'expérience.

Offres détaillées avec photo, copies de certificats et prétentions sont à adresser sous chiffre P 2004 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

FABRIQUES D'HORLOGERIE

Représentant bien introduit depuis nombreuses années, auprès grossistes de Belgique, acceptera bonne représentation exclusive, à la commission.

Sera ces jours en Suisse.

Offres en indiquant les détails des genres fabriqués, à adresser sous chiffre P 2005 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Fabrique ELECTION

L'Administration de la Masse en faillite de Fabrique Election offre à vendre l'actif de l'entreprise en bloc ou séparément.

Cet actif comprend: immeubles, machines pour la fabrication des ébauches, atelier de mécanique, atelier pour la fabrication du porte-échappement, stock, etc.

Adresser les offres à l'Office des Faillites de La Chaux-de-Fonds.

MAISON ANGLAISE

demande offres pour pièces cylindre et ancre, métal, argent et or, cal. 5 1/4 à 19 lig.

Faire offres avec dernier prix à

„The Fountain Watch Co“
Minerva Palace, Chaux-de-Fonds.

Paieiment comptant.

2397

J. EMERY

Rüschi 31

Bienne

Téléphone 28.70

Décoration émail
de tous genres de boîtes

Heures émail
sur cadrons 441 U

Travaux soignés

Machine à polir les arbres de barillet, pivots et faces de pignons.
Meules à cloche spéciale de fer, fonte grise, acier, bronze, zinc et nickel.
Machine à couper les balanciers.
Machine à adoucir les roues.
Machine à polir les gorges et colimaçons. 457-1 U

Fritz WOLF

Machines et Fournitures
LONGEAU (Berne)
Téléphone 76

EBAUCHE

15 lig. ancre, vue ou mi-vue préférence, est cherchée pour créer une spécialité.

Faire offres sous chiffre P 2420 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.



**FOIRE
SUISSE
BALE**

1931

11-21 AVRIL

Participez à la Foire pour
augmenter vos ventes · étendre vos débouchés
renforcer votre publicité

DELAÏ D'INSRIPTION: 15 JANVIER

ESPAGNE

Commerçant suisse établi en Espagne demande représentation fabriques suisses de boîtes chromé et plaqué.

Offres sous chiffre P 2368 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

trust de cette dissidence, cela à bref délai. Nous touchons ici à un point particulièrement vulnérable qui constitue bien une des premières tâches de l'heure. Aussi longtemps, en effet, que nous aurons des fabriques d'ébauches outsiders, le problème de l'exportation des chablons restera partiellement irrésolu. Et les effets du contingentement seront imparfaits, incomplets et défectueux.

Ce n'est là du reste, qu'un côté du danger de la transplantation de notre industrie à l'étranger, car qui oserait se porter garant qu'une interdiction subite et absolue du chablonnage sur notre territoire n'entraînerait pas immédiatement, non seulement le développement, mais encore la création de nouvelles fabriques d'ébauches à l'étranger? Et alors?

Ceux qui réclament et qui récriminent, sont-ils réellement bien conscients des réalités? La situation est très sérieuse. Ceci d'autant plus qu'elle est dominée par des contingences internationales et par une vague de nationalisme économique contre lesquelles aucune puissance ne peut lutter à notre époque de protectionnisme outrancier.

Dans l'intérêt général de l'horlogerie suisse, il est nécessaire que le travail de réorganisation se poursuive dans le calme. L'horlogerie n'a que faire de porter ses débats à la tribune publique qui ne peut lui aider d'aucune façon. Plus que jamais, elle a besoin d'hommes pondérés qui voient son intérêt exclusivement, rien de plus.

Quant à ceux qui pensent trouver des voies réellement nouvelles, ils seraient bien inspirés en faisant des propositions concrètes, fermes, nettes, précises, sensées et susceptibles de présenter à tout le moins, quelque chance de réussite.

Pour le surplus, nous rappellerons que l'Etat auquel il est fait appel, est déjà chargé de pas mal de tâches économiques. Que par ailleurs, ce même Etat n'est ni omniscient, ni tout-puissant. Au reste, jusqu'à aujourd'hui, l'horlogerie a réussi à passer vaillamment les jours les plus sombres. Elle ne saurait perdre la confiance dans son avenir qui lui est un élément de force et de réussite.

Chronique du travail

Le marché suisse du travail pendant le mois de Novembre 1930.

(Communiqué par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail).

D'après le relevé effectué à la fin de novembre 1930, les offices du travail avaient d'inscrites, à cette date, 18,354 demandes d'emploi (contre 15,268 à la fin du mois précédent et 8657 à la fin de novembre 1929) et 1627 offres d'emploi (contre 1754 à la fin du mois précédent et 2451 à la fin de novembre 1929). L'augmentation que dénotent les demandes d'emploi est due surtout à la saison, mais en partie aussi à la dépression économique.

Comparativement au mois correspondant de l'année dernière, on constate une augmentation de 9697 demandes d'emploi. Participent surtout à cette augmentation l'horlogerie (+2646), l'industrie textile (+1585), le bâtiment (+1619), l'industrie des métaux et machines (+1281) et le groupe des manœuvres et journaliers (+830).

Dans l'industrie horlogère, la situation du marché du travail qui s'était stabilisée, ces derniers mois, a de nouveau empiré au cours du mois de novembre. Les chômeurs complets comme les chômeurs partiels sont notablement plus nombreux que le mois précédent.

Chronique sociale

Les prix de détail et le coût de la vie en Novembre 1930.

(Communiqué par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail).

L'indice suisse du coût de la vie s'est abaissé de 0,3 % en novembre. Il s'établissait donc à 157 (juin 1914=100) à la fin de novembre 1930, contre 158 à la fin du mois précédent et 162 à la fin de novembre 1929. Cette légère baisse est due en grande partie à la réduction du prix du lait.

Les œufs ont renchéri, comme d'ordinaire à cette saison, dans la plupart des 34 communes considérées. En revanche, le prix du lait a été réduit de 1 centime à partir du 1er novembre dans la plupart des communes. Les haricots blancs et les pois ont aussi baissé dans bon nombre de communes ainsi que la farine, les produits d'avoine, l'orge et le fromage d'Emmenthal dans quelques-unes.

Des huit indices spéciaux relatifs aux différentes catégories de denrées alimentaires, ceux des graisses

et des huiles, de la viande et de la charcuterie, du pain et des autres produits de céréales, du sucre et du miel n'ont pas varié. Celui des œufs est monté de 4 % par suite de la hausse saisonnière de cet article. Ceux des produits laitiers, des pommes de terre et des légumes à cosses, du café et du chocolat ont par contre diminué de 1 % chacun. Ensuite de ces fluctuations, l'indice des denrées alimentaires n'a que peu varié (-0,3 %). Il était à 151, contre 152 à la fin du mois précédent et 157 à la fin de novembre 1929.

Considéré séparément dans les 34 communes entrant en ligne de compte, le coût de l'alimentation accuse à peu près le même niveau que le mois précédent dans 12 communes, une diminution de 1 % dans 14 communes, une diminution de 2 % dans 1 commune et une diminution de 3 % dans 1 commune également. On constate, par contre, une hausse de 1 % dans 5 communes et une hausse de 2 % dans 1 commune.

L'indice du groupe du chauffage et de l'éclairage (avec inclusion du savon) a fléchi de 0,4 %. Comme les indices de groupes sont ramenés à l'unité, il était à 131 comme le mois précédent; à la fin de novembre 1929, il marquait 135.

En ce qui concerne l'habillement, on considère comme inchangé l'indice de 155 noté à la fin d'octobre.

Quant à l'indice des loyers, il donne une moyenne de 198 pour les villes de 100,000 habitants et au-dessus, de 166 pour les autres villes et de 185 pour l'ensemble des villes envisagées.

La baisse des prix et des salaires

(Suite de la page I.)

ternative qui se pose est, en effet, la suivante: ou du travail moins rémunéré ou l'extension du chômage.»

Si nous devons en arriver à cette extrémité en Suisse, et un chômage multiplié chez nous et disparu chez les nations « volontairement rationalisées » nous y contraindrait, il faudrait évidemment reconduire de même le niveau des prix à un pallier correspondant au renoncement consenti. Le standard de vie de l'ouvrier suisse est certainement supérieur à celui de la grande majorité des ouvriers à l'étranger. Nous ne dirons pas que l'ouvrier de chez nous en soit bien convaincu, peut-être ne veut-il pas l'avouer par tactique, toujours est-il qu'une atteinte à sa situation doit être exclue. Les nombreux indices du coût de la vie, des grandes villes suisses, de l'Office fédéral du travail, de l'U. S. C., que nous possédons devront en fournir la preuve. Les seules difficultés qui se présenteraient alors, et dont on va juger qu'elles sont importantes, seront que le commerce de détail et les coopératives, premièrement, exigeront une ouverture des frontières que l'agriculture nationale et celles de nos industries qui ne travaillent pas pour l'exportation se refuseront à accepter, à laquelle l'Etat lui-même, en face de ses tâches sociales de demain, sera bien emprunté, probablement d'adhérer. Secondement, la Suisse devrait agir sur les transports étrangers, heureusement aux prises internationalement, pour obtenir une amélioration de traitement qui ajoutât au redressement intérieur. La situation des réseaux étrangers, surtout de la Reichsbahn handicapée par les réparations, mettra-t-elle ceux-ci à même de répondre favorablement? La collectivité à laquelle ils appartiennent tolérera-t-elle ces avantages à un pays concurrent?

On le voit: la question ne fait que se poser. Elle est loin d'avoir déjà trouvé sa solution. Au surplus, il convient d'attendre les résultats des expériences qui se tentent, actuellement, à nos frontières.

Ch. B.

Chronique financière et fiscale

Brésil. — Prorogation des échéances.

Selon un rapport de la Légation de Suisse à Rio de Janeiro, le moratoire des échéances, mentionné dans le No. 99 du 17 décembre 1930, a été prolongé encore de 60 jours, tout en étant étendu aux échéances du mois de décembre.

Par conséquent, les échéances du 3 octobre au 30 novembre jouissent d'une prorogation de 105 jours à Rio de Janeiro et de 120 jours dans les autres places du Brésil et les échéances du mois de décembre d'une prorogation de 60 jours aussi bien à Rio de Janeiro qu'ailleurs. Cependant, pendant le délai de cette nouvelle prorogation, les titres doivent être amortis de 25 % par quinzaine, de façon à être payés à la fin de la prorogation.

Douanes

Chine. — Nouveau tarif douanier.

Selon communication télégraphique du Consulat général de Suisse à Shanghai, un nouveau tarif est entré en vigueur le 1er janvier courant, qui prévoit les droits suivants pour l'horlogerie:

Montres finies et leurs parties détachées:

a) en platine, or et argent	40 %	ad val.
b) plaqué de platine, or ou argent	30 %	ad val.
c) toutes autres matières	15 %	ad val.

Tous articles en platine, or ou argent, ou contenant ces métaux, y compris chaînes de montres 40 % ad val.

Tous articles plaqués de platine, or ou argent, y compris chaînes de montres 30 % ad val.

Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou en billets de banque, a été fixé, pour la période du 1er au 10 janvier à 82,03 % (agio du 21 au 31 décembre 1930, 82,42 %, du 11 au 20 décembre 1930, 72,74 %).

Indes néerlandaises. — Surtaxe.

Selon communication de la Légation de Suisse à La Haye, une nouvelle loi est entrée en vigueur le 1er janvier, majorant de 10 % les droits prévus à l'importation de marchandises dans les Indes néerlandaises.

Lettonie. — Tarif douanier.

Droits en lats
Maxima Minima

148 Or, argent et ouvrages de ces métaux:		
2. Ouvrages en or, de toute sorte; bijouterie d'or ou de platine, avec ou sans pierres, perles, etc., véritables ou fausses, de toute sorte	1,500	1,000
3. Platine en barres, fils ou feuilles; ouvrages de toute sorte en platine pour usages scientifiques et techniques		
4. Ouvrages de toute sorte, en argent, même dorés; bijouterie d'argent, dorée ou non, même avec pierres, perles, etc., véritables ou fausses, de toute sorte	150	100

171 Horlogerie:

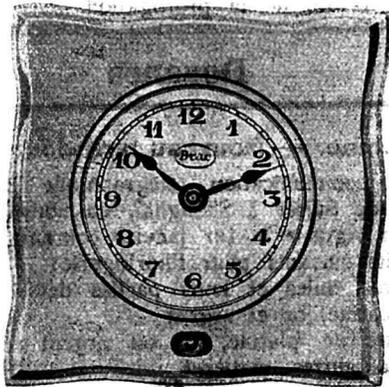
1. Mouvements d'horlogerie importés sans boîtes ou séparément des boîtes:		
a) pour montres de poche, de bracelet et similaires, pièce	3.—	2.—
b) tous autres, n. s. d. pièce	9.—	6.—
c) Mouvements d'horlogerie dénommés dans le § 1 b du présent numéro, du système américain	pièce 0.60	0.40
d) Mouvements d'horloges de la Forêt-Noire	pièce 0.60	0.40

Abréviation: n. s. d. = non spécialement dénommé.

(Notes. — 1. Est considéré comme mouvement un assemblage de pièces distinctes qui comprend des platines sur lesquelles sont fixées toutes les parties du mouvement ou quelques-unes d'entre elles; les parties du mouvement se trouvant en dehors de cet assemblage sont également considérées comme parties constitutives du mouvement. Les platines simplement munies de pierres ou de petits pivots (sans autres pièces) ne sont pas considérées comme mouvements. Sont considérés comme mouvements du système américain les mouvements qui ne sont actionnés que par des ressorts en clous d'épingles (*Drahtstiften*) (à l'exception des ressorts de remontage et des ressorts pour la grande et la petite aiguille, même en dehors des platines). Ne sont pas considérés comme mouvements du système américain les mouvements comprenant leurs ressorts, en plus des ressorts de remontage et de grande et petite aiguille, un ou plusieurs autres ressorts fraisés. On considère comme mouvements d'horloges de la Forêt Noire les mouvements

BRAC S. A.

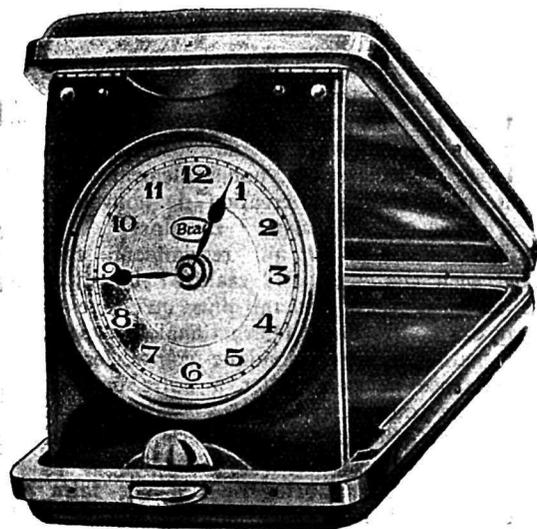
à Bretonbac - Suisse



Fabrication de **Pendulettes**
et de **Montres-portefeuilles**
brevetées.

Ebauches, syst. Roskopf,
16, 19 et 21 lig., avec et sans se-
condes. Qualité garantie. 12-1 C

Demandez les catalogues.



ZEPHIR S. A.

Fabrique de pignons
et pivotages

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Jaquet-Droz 10

116-1 C Téléphone 21.235

Grandes moyennes
avec chaussées lanternées
Pignons de finissages
et échappement, Minuteries, etc.
Toutes qualités
Pignons pour compteurs
tout genre,
pendulerie et appareils divers
Vis sans fin
Taillages de rochets, renvois,
canons, roues pour l'horlogerie
et compteurs
Fabrication par procédés modernes

Bureau d'Ingénieur-Conseil

(spécialiste en horlogerie et petite mécanique)

LAUSANNE 2, Grand-Pont **A. Bugnion** GENÈVE 20, rue de la Cité

Dépôts en Suisse et à l'étranger de brevets d'invention, mar-
ques de fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels.
Expertises sur la valeur des brevets d'invention.

Examens sur la qualité des montres et études pour améliorer
leur fabrication. Etablissements de calibres. Mise au point d'inven-
tions et constructions de modèles.

Etudes sur la rationalisation des ateliers, psychotechnie.

Monsieur Bugnion se rend régulièrement dans les cantons de
Neuchâtel et Berné; rendez-vous sur demande. 1633-2 X



BOUCHONS

et Sertissages combinés

sont exécutés aux meilleures conditions par

FRITZ HATT, Sertissages, NEUVEVILLE.

Demandez prix et échantillons. 1351-8 U

GRAVURE DE LETTRES
DORAGE DE ROUES, DE BOUCHONS ET DE CHATONS

MEYLAN & C^{IE}
NICKELAGE - ARGENTAGE DE MOUVEMENTS
LA CHAUX-DE-FONDS

RUE DU PARC 150

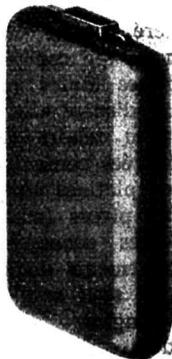
CHÈQUES POSTAUX IV B 993

67-1 C

TÉLÉPHONE 23.460

FABRIQUE DE BOITES „LA CENTRALE“, BIENNE

CENTRAL WATCH CASE CO



Marques déposées

NOUVELLE BOITE POUR MONTRE SPORT

10 1/2 LIGNES

ÉLÉGANTE, PRATIQUE, SIMPLE

**SE FAIT EN NICKEL CHROMÉ, ARGENT ET
PLAQUÉ OR, UNIE, DÉCORÉE ET CUIR**

Pierres fines pour l'Horlogerie

RUBIS SCIENTIFIQUES

qualité soignée en tous genres
fabriqués entièrement (brut compris), par

THEURILLAT & Co

PORRENTROY

GRENAT, SAPHIRS, RUBIS, ETC.

Livraison par retour. 2123 P

SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital-action et réserves: Frs. 212.000.000. —

Toutes opérations de Banque et de Bourse	Riblage et Achat de Cendres aurifères
Garde et gérance de titres. Encaissement de coupons	Achat et Vente de matières d'or, d'argent et de platine 96-1 C
Location de compartiments de Coffres-forts (Safe-Deposit)	

Transports internationaux

HENRI GRANDJEAN

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

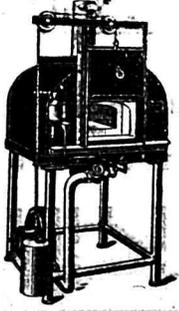
Agent de la Compagnie générale transatlantique et de la
Canadian Pacific Express

Service spécial rapide pour l'horlogerie

Délai de transport: 11 à 12 jours depuis la Suisse à New-York
via Le Havre

Conditions très avantageuses. 35-1 C

Agence principale de l'Helvetia Transports St-Gall.



Fours à tremper, recuire, émailler (Fours à creusets)
Chauffage à l'huile lourde

Durée de chauffe très courte. - Conduite du feu extrêmement simple. - Combustion complète, sans fumée ni odeur - Consommation en huile minime et le plus économique.

Références de premier ordre.

Autres spécialités:
Fours à pétrole de même genre (syst. Kretz).
Pièces de réchange. - Brûleurs spéciaux pour
chaudières à vapeur et chauffages centraux.

Ed. STRAUB, Fabrique de Fours industriels, Sulgen (Thurgovie)
Téléphone 3 280-1 G.

Vve Henri Butzer FABRIQUE D'ÉTAMPES

MAISON FONDÉE EN 1899

La Chaux-de-Fonds (Suisse) pour tous genres d'industries

Téléphone 21.957 SPÉCIALITÉ:

* Etampes de boîtes *

argent, métal, or, bijouterie. 14-1 C

M.B. P.O.G.

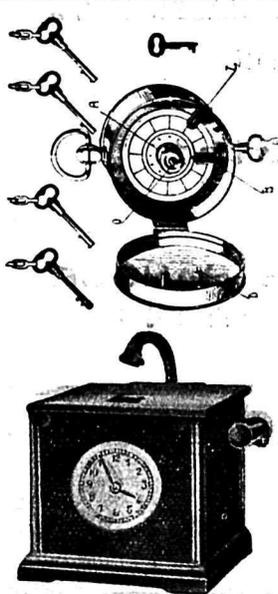
TH. MAEDER, Bienne

Maison fondée en 1866 Téléphone 28.37

Marque déposée **Plaqué or galvanique**

Se fait en qualité 5, 10 et 20 ans, en 14 et 18 kt.

Maison de toute confiance. 320-2U



Montres de contrôle pour vieillards „DETECT“

Relojes a comprueba.
Control clocks for night watchman

Tous les modèles: à cadrans, rubans, signatures.
Mouvement extra à ancre, 11 rubis.

HORO-DATEUR „DETECT“

TIME-STAMP „DETECT“

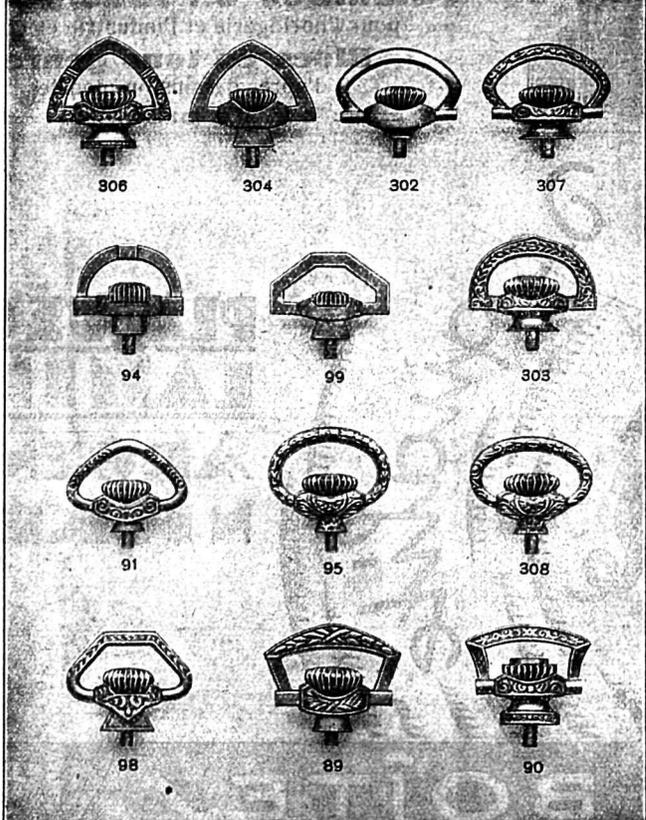
Le plus moderne, remontage tous les 8 jours,
ou remontage automatique sans pile.

CHARVET & C^{ie}, Constructeurs

à LYON (France)

48, rue de l'Hôtel-de-Ville (Succursale à Genève) 47-1 C

FABRIQUE DE GALONNÉ



ARTICLES POUR BOÎTES

USINES „SPHINX“

MULLER & C^{ie} S. A.

SOLEURE

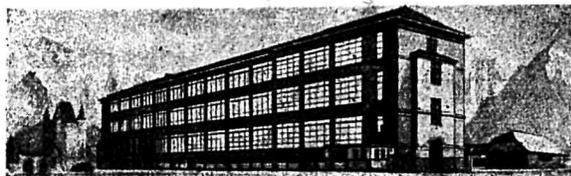
VIS - DÉCOLLETAGES - FORETS - TARAUDS
pour HORLOGERIE
PENDULERIE - OPTIQUE
ET AUTRES INDUSTRIES

DÉCOLLETAGES 1827 SII
du plus petit à 30 m/m de grosseur
FORETS 0,05 à 5 m/m TARAUDS 0,25 à 12 m/m

Watch Stones Co. S. A., Thoune

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie

GLACES - GOUTTES
BALANCIERS
en rubis et saphirs



PIERRES
POUR BOUCHONS
CHATONS

BOUCHONS ET CHATONS RECTIFIÉS
A L'ÉTAMPE, QUALITÉ SOIGNÉE

Spécialités :

Pierres aiguisées à chasser direct
dans les Ponts et les Platines

— Installation spéciale pour l'entreprise de la grande série —

Ressorts

pour petites montres depuis 2 3/4 mm
pour montres de poche
pour montres 8 jours

INSTALLATION ULTRA-MODERNE

FABRIQUE DE RESSORTS

PAUL DUBOIS, CORGÉMONT



Installations de dépoussiérage
pour tours à polir, lapidaires.

Aspiration des vapeurs de bains de chromage,
de dorage et autres. 837

Aspiration de fumées, d'exhalaisons.

Se recommande,

Téléphone 23.74

ALFRED RUEFLI, Ventilations, BIENNE

Excellentes références.

Route de Boujean 52 a

Sertissages en tous genres

Spécialité de petites pièces 325 U

MARCEL RENCK

Chemin du Cordier 11

Bienne

Téléphone 38.31

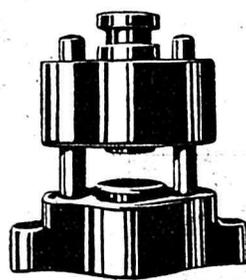
Grande exactitude dans les hauteurs et mobiles droits.
Travail soigné.

Banque Cantonale Neuchâteloise

LA CHAUX-DE-FONDS

Garantie de l'Etat

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
AUX MEILLEURES CONDITIONS 64 C



Atelier de construction mécanique
HUGI FRÈRES, GRENCHEN

Téléphone n° 570

Bettlachstrasse 242

Etampes en tous genres

pour l'horlogerie et l'industrie électrique

Blocs en tous genres

d'après dessins ou modèles

Haute précision 416.1 U

TOUTES
FORMES
TOUTES
GRANDEURS



PLAQUÉ OR
LAMINÉ
ARGENT
NICKEL

PUBLICITÉ
HORLOGÈRE

FABRIQUE DE BOÎTES
LOUIS LANG S. A. PORRENTRUUY

Toutes les annonces doivent être adressées à **Publicitas Chaux-de-Fonds** ou succursales.
 Nombreux correspondants à l'étranger.

Grandeurs naturelles des fractions de page.

Un tiers de page

Pour paraître	3 fois minimum	= Frs.	120.—	net
"	6 "	= "	210.—	"
"	12 "	= "	400.—	"
"	26 "	= "	760.—	"
"	52 "	= "	1.220.—	"

**Pour le tarif des
 annonces en héliogravure
 s'adresser à Publicitas]
 La Chaux-de-Fonds**

Une demi-page

Pour paraître	3 fois minimum	= Frs.	165.—	net
"	6 "	= "	290.—	"
"	12 "	= "	550.—	"
"	26 "	= "	1.055.—	"
"	52 "	= "	1.685.—	"

Une page entière

Pour paraître	3 fois minimum	= Frs.	320.—	net
"	6 "	= "	570.—	"
"	12 "	= "	1.080.—	"
"	26 "	= "	2.050.—	"
"	52 "	= "	3.300.—	"

Un quart de page

Pour paraître	3 fois minimum	= Frs.	100.—	net
"	6 "	= "	180.—	"
"	12 "	= "	335.—	"
"	26 "	= "	645.—	"
"	52 "	= "	1.030.—	"

Un huitième de page

Pour paraître	3 fois minimum	= Frs.	55.—	net
"	6 "	= "	100.—	"
"	12 "	= "	185.—	"
"	26 "	= "	350.—	"
"	52 "	= "	560.—	"

Un seizième de page

Pour paraître	3 fois minimum	= Frs.	30.—	net
"	6 "	= "	55.—	"
"	12 "	= "	100.—	"
"	26 "	= "	205.—	"
"	52 "	= "	330.—	"

Trois trente-deuxièmes de page

Pour paraître	3 fois minimum	= Frs.	45.—	net
"	6 "	= "	80.—	"
"	12 "	= "	155.—	"
"	26 "	= "	290.—	"
"	52 "	= "	470.—	"

Tarif: Fractions de pages (contrats utilisables en une année. Voir ci-dessus. Ce tarif est exclusivement réservé à la réclame proprement dite. Pour les annonces de provenance étrangère: 25 % d'augmentation sur les prix indiqués.

Annonces occasionnelles: 15 cts le m/m.

Offres et demandes d'emplois: Suisse (hormis les annonces associations et places de directeurs) 10 cts le m/m.

Annonces de provenance étrangère (toutes catégories) 20 cts le m/m.

2. Les pièces d'horlogerie (à l'exception des montres de poche, de bracelet et similaires), dont les mouvements ne peuvent être séparés des boîtes qu'au moyen d'outils, seront taxées comme suit:

a) Les réveils du système américain, avec sonnerie ou avec un autre dispositif simple d'alarme, dans des boîtes simples et unies en métaux ordinaires, ainsi que les horloges de la Forêt Noire dans des boîtes de bois, simples et unies, sans ornements, même avec des cadrans peints, suivent le régime du § 1 c ou d du présent numéro, sans acquitter un droit spécial pour la boîte;

b) Toutes les autres pièces d'horlogerie, n. s. d., avec ou sans ornements, ainsi que les pièces d'horlogerie du système américain et les horloges de la Forêt Noire, rangées sous la note 2 a du présent numéro, avec ornements ou dans des boîtes en matières précieuses, acquittent les droits d'après la matière et l'espace de la boîte, y compris celle-ci, conformément aux numéros correspondants du tarif, plus le droit respectif du § 1, b, c ou d du présent numéro.

3. Les boîtes sans mouvements et les boîtes avec mouvements pouvant en être séparés sans outils, acquittent le droit de la matière dont elles sont fabriquées. De même, seront taxés d'après leur matière tous poids d'horloges importés séparément ou qui peuvent être séparés du mouvement sans outils.

4. Les horloges électriques et leurs mouvements sont taxés comme suit:

a) Les horloges normales et leurs mouvements, d'après le § 1 b du présent numéro, et, au cas où elles ne peuvent être séparées de la boîte, en tenant compte de la partie correspondante de la note 2 b;

b) Les horloges secondaires et leurs mouvements, également d'après le § 1 b du présent numéro, et, au cas où elles ne peuvent être séparées de la boîte, en tenant compte de la partie correspondante de la note 2 b, avec une réduction de 50 % du droit prévu au § 1 b.

Les moteurs et les appareils de transmission destinés à ces horloges sont tarifés d'après leur matière, leur espèce ou leur destination, conformément aux numéros correspondants du tarif.

2. Montres de poche et de bracelet:

a) avec boîtes en métaux précieux (à l'exception de l'argent), ainsi qu'avec boîtes en autres matières fi-

nes, même avec ornements en pierres précieuses et similaires:

a) pesant par pièce plus de 20 gr. pièce 60.— 40.—

b) pesant par pièce 20 gr. et moins pièce 30.— 20.—

b) avec boîtes en argent, même dorées ou avec parties et ornements dorés; avec boîtes en métaux communs argentés ou dorés ou avec parties argentées ou dorées (à l'exception des anneaux, des remontoirs et des carrures), ou avec ornements en pierres précieuses et similaires, pièce 7.50 5.—

c) avec boîtes de toute sorte, à l'exception de celles dénommées sous le § 2 a et b du présent numéro pièce 1.50 1.—

Note. — Les bracelets, ainsi que les autres objets dans lesquels se trouvent des montres de poche, de bracelet et similaires, à condition de pouvoir en être séparés sans outils, sont taxés séparément d'après la matière ou d'après leur destination; si, par contre, ces bracelets et autres objets ne peuvent pas être séparés des montres sans outils, ils seront taxés avec les montres, selon leur matière ou leur destination, d'après les numéros correspondants du tarif; en outre, une surtaxe sera prélevée conformément au § 1 a du présent numéro, lorsque les montres n'ont pas de boîtes, ou lorsque leurs boîtes sont fabriquées de la même matière ou d'une matière de moindre valeur (au sens du tarif) que celle des bracelets ou autres objets; toutefois, dans le cas où la boîte est fabriquée en une matière de plus grande valeur (au sens du tarif) que celle des bracelets ou autres objets, ladite surtaxe sera calculée d'après le § 2 a, b ou c du présent numéro.

3. Horloges de tour, de gare, de contrôle et grandes horloges similaires, ne pesant pas moins de 50 kil. pièce 30.— 20.—

4. Parties de mouvement d'horlogerie, démontées:

Droits en lats
Maxima Minima

Droits en lats
Maxima Minima

a) Parties n. s. d., non assemblées, telles que: rouages séparés, etc. kilo 7.50 5.—

b) Parties n. s. d., assemblées, ainsi que parties non assemblées importées avec elles dans le même contenant intérieur kilo 15.— 10.—

c) Parties de toute sorte pour horloges de tour, de gare, de contrôle et pour grandes horloges similaires, kilo 0.45 0.30

Informations

Avis.

Les créanciers de la maison S. Wohl-Rothstein, à Hambourg, sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en double, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

— La maison

J. Feindt, à Stuttgart, est en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Nous mettons en garde contre:

G. Cattoretti et Co., La Paz (Bolivie),
A. G. Fridman; Gävle (Suède);
Geo Notermann, Lisbonne.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Registre du commerce

Raisons sociales.
Enregistrements:

18/12/30. — *Emo-Verres Incassables S. A.*, soc. an. cap. soc. fr. 8,000 nom., fabrication de verres de montres en matières élastiques. Cons. adm.: Ernest Morf, de Uster, Siège: Rue Alexis-Marie Piaget 73, La Chaux-de-Fonds.

19/12/30. — *Marie Stalder* (de Lützelrüth), horlogerie, Langnau (Berne).



Ce qui frappe...

le plus vos clients, c'est l'aspect extérieur de vos montres. Vous avez donc avantage à leur livrer, outre un mouvement parfait, une jolie boîte et surtout un cadran et des aiguilles proprement garnis de la plus belle matière lumineuse.

Grâce à nos procédés spéciaux, le radium que nous posons reste toujours d'un beau vert, et sa couche, bien qu'épaisse, ne déborde jamais.



L. MONNIER & Co
LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 14.38 Tourelles 38

GENÈVE

Charmilles 10 Tél. 23.628

69-1 C Représentants pour la Suisse des Matières lumineuses

MERZ & BENTELI, BUMPLITZ

FABRIQUES D'ÉBRUCHES

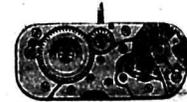


SCHILD FRÈRES & Co.
GRENCHE (SUISSE)

DERNIÈRES CRÉATIONS:

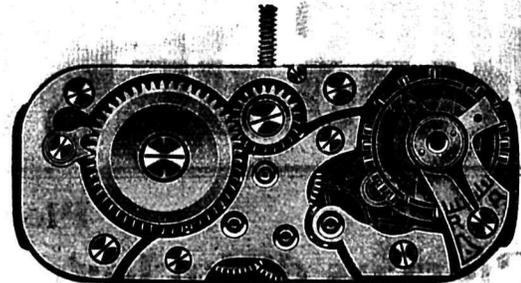
BAGUETTE 10 X 23 m/m

Echapp. 8% lig.



coins arrondis

GRANDEUR NATURELLE
Cal. 651



BAGUETTE 7²⁵ X 22⁵⁰ m/m

d'une interchangeabilité absolue



Mouvement fait

complètement en nickel



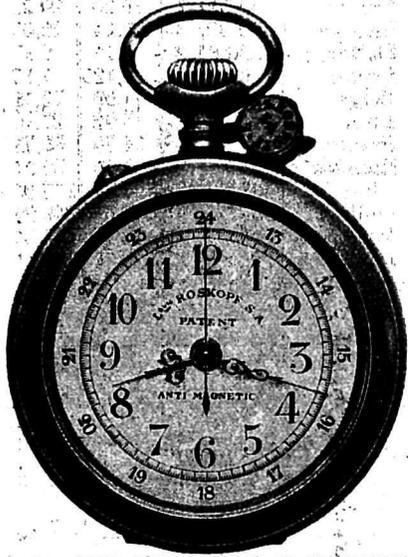
Cal. 610
GRANDEUR NATURELLE

135 St

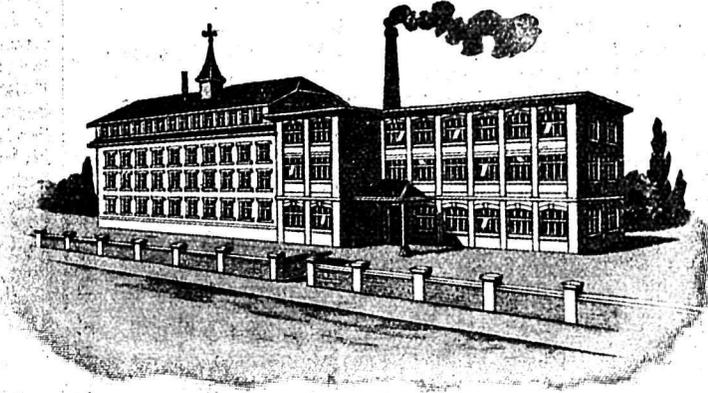
Cal. 610
GRANDEUR NATURELLE

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

RECONVILIER WATCH CO S A.

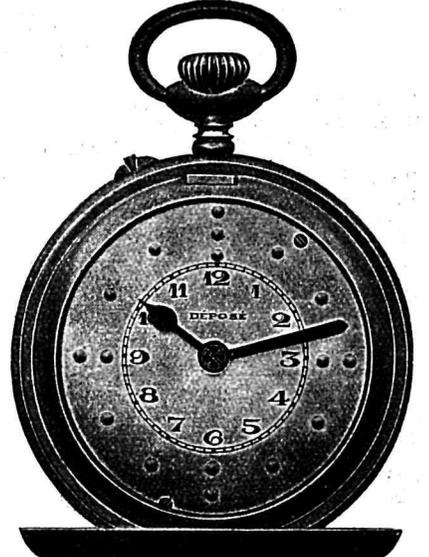


MONTRE SECONDE AU CENTRE
LÉPINE 19 LIGNES ROSKOPF
SE LIVRE AVEC OU SANS « STOP »



Maison fondée en 1902

Spécialité de bonnes montres Roskopf
et ancre, de 15 à 30 lignes



MONTRE POUR AVEUGLES



La montre de qualité

Société anonyme de la Fabrique d'horlogerie

LOUIS ROSKOPF

RECONVILIER

Maison fondée en 1906

106-1 J



métal et argent, lépines et
savonnettes, de 15 à 30 lignes



Fabrique de Boîtes BIELNA S. A., Bienne
plaqué or laminé et argent



Poinçon
de Maître

K. B. la marque de garantie pour nos boîtes
de haute qualité en plaqué or laminé 10 ans
avec 20 microns et 20 ans avec 40 microns.

Diamants bruts

BOART-CARBONE

Sablonneux, Esquilles, Diamant noir pour poudre et burins
Rubis d'Orient - Saphir Montana - Grenat

L. M. Van Moppes & Sons

LONDRES

Succursale Genève :

926-1 X

GENÈVE, 13, Corraiterie, 13

Télégrammes : UNLIMITED, Genève.

Téléphone 46.020

SWISS JEWEL CO. S. A., LOCARNO

Pierres synthétiques brutes

Pierres d'Horlogerie, rubis et saphirs, qualité soignée

(Longueur des trous garantie)

Chatons rectifiés, qualité soignée

CONTREPIVOTS POUR EMBOUTIR
et pour sertir

PIERRES POUR COMPTEURS
électriques

3779

20/12/30. — *Léon Charpilloz* (de Bévillard), fabrique de pignons et pivotages, Malleray.
 23/12/30. — *Elsa Griesser* (Dame E. G., née Kühni, ressortissante allemande), horlogerie, bijouterie, optique, Zentralstr. 6, Oerlikon.

Banque Nationale Suisse.

Situation au 31 Décembre 1930.

Actif.	Changements depuis la dernière situation
Encaisse métallique:	
Or en Suisse 646 215.820,90	Fr. 712.921.660,50 + 20.608.549,85
Or à l'étranger 72.705.839,60	
Disponibilités or à l'étranger 344.704 865,67	- 106 041,60
Portefeuille sur la Suisse 94.725 368,44	+ 54.456.498,79
Avances sur nantissements 53.275.212,17	+ 9.207.123,16
Titres 105.918.831,95	+ 368.184,45
Correspondants en Suisse 32.739.952,45	+ 18.936.743,35
Correspondants à l'étranger 6.091.666,95	
Autres actifs 26.626 599,83	+ 2.306.595,21
	1.377.001.157,66
Passif.	
Fonds propres 34.500.000,—	
Billets en circulation 1.062.086.910,—	+ 59.142.205,—
Autres engagements 242 075.471,40	+ 43.793.734,77
Autres passifs 38.338 776,26	+ 2.841.683,14
	1.377.001 157 66

COTES

9 janvier 1931

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 83.— le kilo.
Or fin, pour monteuses de boîtes	> 3500.— >
» laminé, pour doreurs	> 3575.— >
Platine	> 7.50 le gr.

Pour platine fourni par les clients, majoration de fr. 2.— dès le 24 décembre 1930.

Cours du Diamant-Boart:

Prix au comptant en Bourse pour quantités de 3—5000 carats.	par carat
Qualités ordinaires	Fr. 7,40—7,80
Grain fermé, petit roulé	> 7,90—8,50
Boart Brésil	> 8,90—9,30
Eclats	> 6,50—7.—

Tendances: Stable sans grandes transactions.
 Cours communiqués par J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam. Agent: S. H. Kahl, Diamants, Genève.

Boîtes or et bijouterie, Cote N° 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

	Comptant	A terme			
		6 janv.	7 janv.	6 janv.	7 janv.
London	6 janv.	7 janv.	6 janv.	7 janv.	
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).					
Aluminium intér.	85	85	—	—	
» export.	85	85	—	—	
Antimoine	46-46.10/	46-46.10/	—	—	
Cuivre	45.13/11/2	46.1/3	45.11/10 1/2	45.16/10 1/2	
» settl. price	45.12/6	46	—	—	
» électrolytiq.	48.10-49.15/	48.10-49.10/	—	—	
» best. selected	47-48 5/	47-48.5/	—	—	
» wire bars	49.10/	49.10/	—	—	
Etain anglais	120.10-121.10/	120.10-121.10/	—	—	
» étranger	118 11/3	119 2/6	119.18 9	120.11/3	
» settl. price	118.10/	119	—	—	
» Straits	122.10/	123	—	—	
Nickel intérieur	170	170	—	—	
» exportation	175	175	—	—	
Plomb anglais	16	15.15/	—	—	
» étranger	14.7/6	14.6/3	14.8/9	14.7/6	
» settl. price	14.7/6	14.7/6	—	—	
Zinc	13.7/6	13.7/6	13.17/6	13.17/6	
» settl. price	13.7/6	13.7/6	—	—	

Paris 3 janv. 5 janv. 6 janv. 7 janv.
 (Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Nitrate d'argent	216	216	216	216
Argent	300	300	300	300
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	34.000	34.000	34.000	34.000
» iridié 25 %	78 000	78 000	78 000	78 000
Iridium	200.000	200.000	200 000	200.000

(en francs français par gramme).

Chlorure de platine	15,—	15,—	15,—	15,—
Platinite	17,45	17,45	17,45	17,45
Chlorure d'or	9,25	9,25	9,25	9,25

London 3 janv. 5 janv. 6 janv. 7 janv.
 (Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).

Or (shill.)	85/11/8	85/11/8	85/03/4	85 08/4
Palladium (Lstg.)	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4
Platine (shill.)	135	135	135	125

(par once standard 925/1000 en pence).

Argent en barres 14 7/10 14 1/8 13 11/10 13 7/8
 New-York 3 janv. 5 janv. 6 janv. 7 janv.
 (Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).

Argent en barres 30 7/8 29 7/8 29 1/2 30—

Escompte et change.

Suisse: Taux d'escompte	» avance s/nantissement	Parité Escompte	Demande	Offre
		en francs suisses %	%	%
France	100 Frs	20.155 2	20,20	20,32
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22 3	25,04	25,07
U. S. A.	1 Dollar	5.18 2	5,14	5,17
Canada	1 Dollar	5.18 —	5,125	5,17
Belgique	100 Belga	72.06 2 1/2	71,90	72,15
Italie	100 Lires	27.27 5 1/2	26,92	27,10
Espagne	100 Pesetas	100.— 6	54,75	55,75
Portugal	100 Escudos	560.— 7 1/2	22,80	23,36
Hollande	100 Florins	208.32 3	207,50	207,90
Indes néerl.	100 Guilder	208.32 —	206,62	208,22
Allemagne	100 Reichsmk	123.45 5	122,70	122,95
Dantzig	100 D. Gulden	100.88 5	100,30	100,40
Autriche	100 Schilling	72.93 5	72,50	72,75
Hongrie	100 Pengö	90.64 5 1/2	90,—	90,30
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33 4	15,28	15,31
Estonie	100 Cour.	139.— 7	136,65	137,45
Lettonie	100 Lats	100.— 6	98,60	99,30
Lithuanie	100 Lits	51.80 6-7	51,04	51,84
Russie	100 Tchervon.	2666.— 8	26,8—	2650,—
Suède	100 Cr. sk.	138.89 3 1/2	138.—	138,40
Norvège	100 Cr. sk.	138.89 4 1/2	137,85	138,85
Danemark	100 Cr. sk.	138.89 3 1/2	137,85	1 8 85
Finlande	100 Markka	13.05 6	12,90	13 —
Pologne	100 Zloty	58.14 7 1/2	57,65	57,85
Yougoslavie	100 Dinars	100.— 5 1/2	9,12	9,13
Albanie	100 Francos	100.— 9	—	—
Grèce	100 Drachmes	6.72 9	6,65	6,80
Bulgarie	100 Leva	3.74 10	3,70	3,80
Roumanie	100 Lei	3.10 9	3,05	3,07
Turquie	100 Livres t.	2278.40 —	242,60	243,—
Egypte	100 Livres eg.	2592.— —	2566,57	2567,07
Afrique Sud	1 Liv. st.	25.22 5 1/2	24,90	25,10
Australie	1 Liv. st.	25.22 6-7	22,80	23,10
Argentine	100 Pesos	220.— 7	159,—	163,—
Brazil	100 Milreis	165.— 7	45,—	50,—
Chili	100 Pesos	63.— 7	62,—	64,—
Uruguay	100 Pesos	536.— —	377,—	379,—
Colombie	100 Pesos	504.— —	496,12	498,12
Pérou	100 Soles pér.	207.50 7	153,—	155,—
Equateur	100 Sucres	103.60 —	101,—	103,—
Bolivie	100 Bolivianos	189.16 —	135,—	186,90
Vénézuéla	100 Bolivars	100.— —	92,—	93,—
Mexique	100 Pesos	258.32 —	231,—	232,—
Philippines	100 Pesos	258.— —	249,—	251,—
Indes brit.	100 Roupies	189.16 5	183,—	188,—
Chine	100 Taels	— —	176 15'	178 15
Japon	100 Yens	258.33 5.11	253,—	258,—

Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

Décolletages et Taillages pour l'Horlogerie
FERNAND ALLIMANN
 Téléph. 135 Moutier (Suisse) Téléph. 135
 Spécialités:
BARILLETS
ARBRES DE BARILLETS
 à tous degrés d'avancement.
Tiges garnies, Taillage de couronnes, rochers, renvois, etc. 115-1 J



William GRISEL
NOIRAIGUE
 Pierres fines p^r l'horlogerie en tous genres
 RUBIS — SAPHIR — GREMAT
 courant et soigné
 Spécialité de pierres à embouffir, depuis diam. 5
 Livraison rapide. Prix très avantageux.
 Installations modernes pour fabrication en grandes séries.
 Téléphone 30 Exportation 3116 N

CHAPATTE & AMSLER, BIENNE
Paskar Watch Co.
 Téléphone 46.95
 Petits mouvements ancre de forme et ronds de 5 1/4-10 1/2"
 Mouvements seuls et montres terminés
 364-2 U Spécialités:
 Mouvements „Baguettes“ 3 3/4 et 4 1/2"

Mouvements ancre et cylindre
 11,8mm (5 1/4 lig.), 12,4mm (5 1/2 lig.)
 14,6mm (6 1/2 lig.), 15,2mm (6 3/4 lig.)
 19,7mm (8 3/4 lig.), 20,3mm (9 lignes)
Mouvements baguettes, 3 1/4 et 4 1/2 lignes.
 Montres finies en or, argent et plaqué.
G. FROIDEVAUX, La Chaux-de-Fonds,
 28-1 C D.-P. Bourquin, 19. Téléphone 26.02

5 1/4 à 13 lignes
 en montres complètes, toutes formes de boîtes or, argent ou métal, pour tous pays ainsi qu'en mouvements seuls sont fournis avantageusement par
Alphonse JOLY, Horlogerie
 Rue du Nord, 209 La Chaux-de-Fonds Rue du Nord, 209
 Demandez les prix

BALANCIERS ANCRE COMPENSÉS ET NICKEL
 sont livrés en qualité soignée et bon courant, depuis 3 à 20 lignes.
 RONDEUR GARANTIE. — LIVRAISON RAPIDE. — PRIX AVANTAGEUX
Balanciers pour calibres 3 1/4, 3 3/4 et 4 1/2 baguettes
Gabrel & Ducommun
 Téléphone 204 SAVAGNIER (Neuchâtel)
 Livraison directe aux pivoteurs (sur demande) 119-1 C

Installations de dépoussiérage

pour
Lapidaires, Tours à polir, etc.

Innombrables références, 35 ans d'expériences

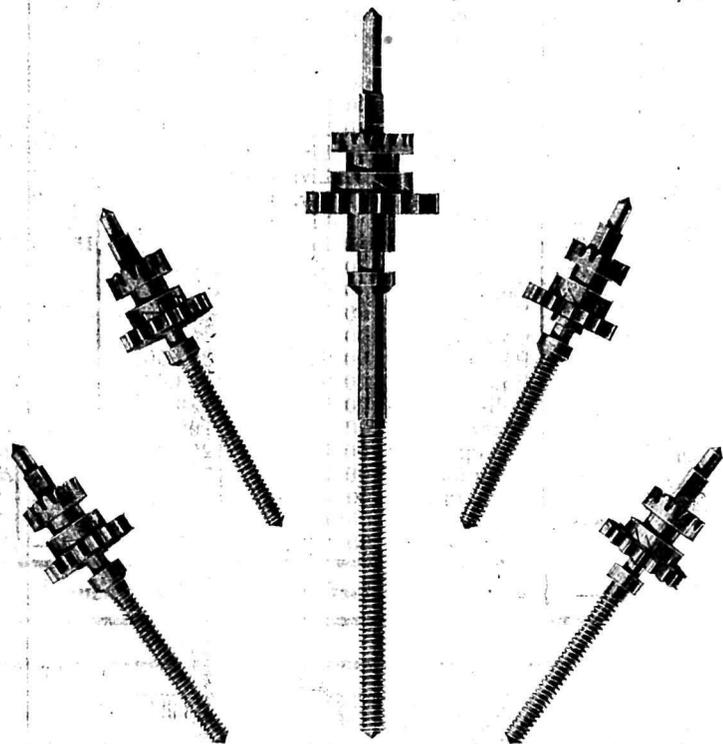
Ventilation S. A., Stäfa

6 Z

Zurich

FABRIQUE AZURÉA**Célestin KONRAD**

MOUTIER

**TIGES GARNIES**

Petites et grandes pièces

Acier suédois au charbon de bois pour pièces d'horlogerie

**KLOSTER
COURVOISIER & Co.**

Bienne

Téléphone: 33.38

J. RUF-SCHAAD

Succ. de F. Klaus

FABRIQUE DE PIERRES D'HORLOGERIETéléphone 49.88 **BIENNE** Route de Boujean 19b

Qualité soignée et bon courant.

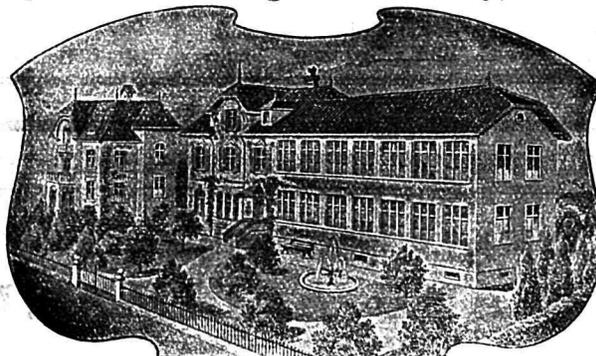
SPÉCIALITÉS: Trous olivés, 409 U
Pierres p^r chatons et bouchons.**LUTHY & C^{ie} S. A.**

PIETERLEN (SUISSE)

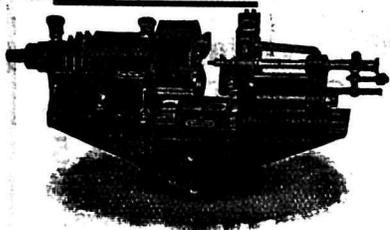
Fabrique de **PIERRES FINES** p^r l'Horlogerie

— Maison de confiance, fondée en 1875 —

Téléphone 10 Télégrammes: Luthy, Pieterlen 331-2 U

Maison renommée
par la bienfaisance de ses
produits.Maison renommée
par la bienfaisance de ses
produits.

Installation spéciale pour l'entreprise de la grande série.

N'EXIGEZ

Machine à sertir, 12 H. Mod. déposé.

que les **Machines HAUSER**

SPÉCIALITÉS:

Machines de sertissages modernes
MACHINES D'ÉBAUCHES**HENRI HAUSER S. A.**

Fabrique de machines de précision

BIENNE Tél. 63**DEMANDEZ NOS NOUVEAUTÉS!**

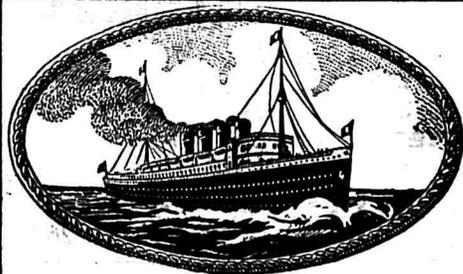
Évitez les imitations. 319-2 U

**Agences de brevets - Offices fiduciaires
Avocats et Notaires - Renseignements commerciaux**✦ **RESA** ✦REGOUVERNEMENTS S. A. — INKASSO A.-G.
Berne, Bâle, Neuchâtel, Milan, Rome, Paris, HambourgProcède rapidement à la rentrée des créances de
toute nature en Suisse et sur toutes places étrangères
Demandez tarifs et conditions à la
Direction générale, à Neuchâtel. Tél. 17.49.**Office KELLIKER, Bienne**

Rue Centrale 93 — Téléphone 3122

Dépôts de Brevets, Marques

Dessins et Modèles 318 U

**J. Véron, Grauer & C^{ie}**

La Chaux-de-Fonds

Repr. CH. MAUREL

Transports internationaux

VOYAGES. CROISIÈRES. PASSAGES MARITIMES

Services rapides et groupages

Contrôle anglais et français — Prix à forfait.

Service de renseignements gratuits

pour tous genres de transports et voyages.

Déménagements, garde-meubles, etc. 110-1 C

Courroies en cuir „Vera“**Véritable courroie Balata Dick**

pour transmissions

sont la spécialité des Etablissements

Wanner & Cie Sté Ame, Horgen